



Paiement à la pompe suspendu dans les stations-service Husky/Mohawk de la Colombie-Britannique

Le 30 novembre 2009

Dans le but de réduire les risques de frais frauduleux, PHH a suspendu la fonction de paiement à la pompe à l'aide de la carte de service PHH dans les stations-service Husky/Mohawk de la Colombie-Britannique. Ce changement entre en vigueur le mercredi 25 novembre 2009. En vertu de la « loi de Grant », les conducteurs doivent régler leurs achats de carburant au comptoir dans toutes les stations-service Husky de la Colombie-Britannique.

Le paiement à la pompe est disponible dans toutes les stations-service Esso du Canada.